

Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention

Aménagement du territoire et urbanisme Spécialité

Développement territorial et maîtrise de projets

RNCP24386 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Nantes
<http://www.univ-nantes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées :

Établir un diagnostic territorial

Concevoir, réaliser, traiter et interpréter une enquête

Participer à la conception et conduite d'un projet de développement dans l'ensemble de ses composantes humaines, territoriales, économiques, environnementales, juridiques et financières

Présenter des résultats, des idées et des projets, avec des outils informatiques et cartographiques efficaces

Favoriser la communication entre acteurs du développement sur un territoire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées :

Maîtriser les éléments participant à la connaissance des territoires d'intervention et les politiques de développement et d'aménagement du territoire

Maîtriser les étapes importantes de la conduite d'un projet de développement

Maîtriser les méthodes de communication : capacité à communiquer autour d'un projet de développement territorial, par la rédaction d'un rapport de synthèse et la communication des résultats à l'oral

Travailler en équipe pluridisciplinaire sur un projet de développement local

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

- o Collectivités territoriales (régions, départements, communes, communautés de communes
- o Communautés d'agglomération ou communautés urbaines). Les métiers articulés autour du développement ou de la maîtrise de projets et exercés au sein de ces collectivités territoriales sont toujours en plein essor, du fait du renforcement à la fois de la coopération intercommunale et de la décentralisation
- o Chambres consulaires (Chambres d'agriculture, des métiers, ou de commerce et de l'industrie)

- o Associations
- o Syndicats
- o Organismes divers intervenant dans le développement local

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

Métier d'agent de développement, de chargé de missions, de conseiller ou d'animateur auprès de différentes structures;

Parallèlement, un autre débouché existe et prend forme autour de la mise en place d'un projet personnel, à travers la création d'entreprise, en particulier sous la forme d'un cabinet de consultants.

Ces différents débouchés prennent appui également sur l'existence d'un réseau de relations ou de partenariat dense et diversifié, que les trois partenaires pédagogiques ont su mettre en place depuis de nombreuses années, du fait de leur implication dans le développement du territoire et de la participation active de praticiens de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du développement local dans les différentes formations dispensées à l'Igarun ou dans les deux établissements d'enseignement partenaires : masters professionnels à l'Igarun, Licence professionnelle en formation continue « Développement territorial » (Igarun et CFP Vallet), BTSA « Services en espace rural » du Lycée privé Charles Péguy.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Si l'ingénierie est prévue à cet effet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.igarun.univ-nantes.fr/SI00146/0/fiche___formation/&RH=1182774228416

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24386/>